

L'accord du participe passé

Andrée Otte

Le participe passé sans auxiliaire s'accorde **en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :**

Des fleurs séchées.

Un article vendu

Des maisons ouvertes.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "**être**" s'accorde **en genre et en nombre avec le sujet du verbe :**

Mes amis sont partis.

Mes amies sont parties.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire "**avoir**" s'accorde **en genre et en nombre avec le complément d'objet direct (COD), si celui-ci est placé avant :**

Ces fleurs, je les ai coupées.

Cette lettre, il l'a écrite.

Si le complément d'objet direct est placé après ou s'il n'existe pas, le participe passé conjugué avec "**avoir**" reste invariable :

J'ai coupé ces fleurs

Il a écrit cette lettre.

Nous avons été au spectacle.